

la Chambre de commerce de Lyon ; on peut donc s'y procurer les neuf années 1705, 1706, 1707, 1709, 1713, 1715, 1716, 1717 et 1718. — Nous ferons cependant une observation essentielle pour les amateurs, c'est que quand nous l'avons vu et comme le prouvent les différentes pièces de l'époque qui ont été entre nos mains, un seul avers doit exister jusqu'à présent pour ces jetons, ce sont les armoiries spéciales que la Chambre avait choisies, et cet avers n'est point à la Monnaie, de sorte que comme M. Aug. Dériard, notre infatigable et persévérant collectionneur, a commandé en bronze, sur notre indication, huit jetons sur chaque coin, on les a frappés avec des armes de Lyon, style Louis XV, qui existent sur le jeton de 1745 pour la fabrique des étoffes de soie or et argent et qui sont de Duvivier (1). Du reste en voici le dessin pour ceux entre les mains desquels ces pièces pourraient tomber (2) :



Une autre remarque que nous devons faire relativement à notre revers de 1718, c'est que nous l'avons vu

(1) *Revue du Lyonnais*, tom. xxx, pag. 324.

(2) Nous avons cédé quelques-uns de ces jetons à divers amateurs, et le musée archéologique de notre ville s'est empressé dernièrement de les acquérir pour les joindre, dans ses nouvelles vitrines, aux deux seuls jetons en argent qu'elle possédait de la Chambre de commerce.